

Adresse du bien

Port de Nanterre Lavoisier
92 000 NANTERRE

ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS



**DOSSIER D'INFORMATION
REGLEMENTAIRE DES ACQUEREURS
ET LOCATAIRES**

Document valable jusqu'au :
15 décembre 2020

UBYRISK
Consultants

UBYRISK Consultants
9, Grillet
33 910 St Martin de Laye
Tél : +33 (0)5 57 51 56 85
<http://www.catnat.net>
@ : contact.catnat@gmail.com

SOMMAIRE

ETAT DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

Déclaration de l'état des risques naturels et technologiques

Localisation de l'immeuble au regard du zonage des risques définis par les documents réglementaires

INFORMATIONS RELATIVES A L'INDEMNISATION DES SINISTRES LIES AUX CATASTROPHES NATURELLES

Arrêtés de catastrophes naturelles depuis 1982

Document d'information sur les sinistres catastrophes naturelles indemnisés

Etat des risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués

! Attention ... s'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner l'immeuble, ne sont pas mentionnés par cet état.

Cet état, à remplir par le vendeur ou le bailleur, est destiné à être en **annexe** d'un contrat de vente ou de location d'un immeuble.

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

n°	2017-96	du	03/05/2017	mis à jour le	
Adresse de l'immeuble		code postal ou Insee		commune	
Port de Nanterre Lavoisier – 92000 NANTERRE					

Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques naturels (PPRN)

■ L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR N	¹ oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>					
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%;">prescrit <input type="checkbox"/></td> <td style="width: 33%;">anticipé <input type="checkbox"/></td> <td style="width: 33%;">approuvé <input checked="" type="checkbox"/></td> <td style="width: 10%;">date</td> <td style="width: 20%; border: 1px solid black;"></td> </tr> </table>	prescrit <input type="checkbox"/>	anticipé <input type="checkbox"/>	approuvé <input checked="" type="checkbox"/>	date					
prescrit <input type="checkbox"/>	anticipé <input type="checkbox"/>	approuvé <input checked="" type="checkbox"/>	date						
¹ Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :									
inondations <input checked="" type="checkbox"/>	autres								
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN	² oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>					
² Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés									
oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>								
■ L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PPR N	¹ oui	<input type="checkbox"/>	non	<input checked="" type="checkbox"/>					
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%;">prescrit <input type="checkbox"/></td> <td style="width: 33%;">anticipé <input type="checkbox"/></td> <td style="width: 33%;">approuvé <input type="checkbox"/></td> <td style="width: 10%;">date</td> <td style="width: 20%; border: 1px solid black;"> </td> </tr> </table>	prescrit <input type="checkbox"/>	anticipé <input type="checkbox"/>	approuvé <input type="checkbox"/>	date					
prescrit <input type="checkbox"/>	anticipé <input type="checkbox"/>	approuvé <input type="checkbox"/>	date						
¹ Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :									
inondations <input type="checkbox"/>	autres								
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN	² oui	<input type="checkbox"/>	non	<input checked="" type="checkbox"/>					
² Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés									
oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>								

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M	³ oui	<input type="checkbox"/>	non	<input checked="" type="checkbox"/>					
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%;">prescrit <input type="checkbox"/></td> <td style="width: 33%;">anticipé <input type="checkbox"/></td> <td style="width: 33%;">approuvé <input type="checkbox"/></td> <td style="width: 10%;">date</td> <td style="width: 20%; border: 1px solid black;"> </td> </tr> </table>	prescrit <input type="checkbox"/>	anticipé <input type="checkbox"/>	approuvé <input type="checkbox"/>	date					
prescrit <input type="checkbox"/>	anticipé <input type="checkbox"/>	approuvé <input type="checkbox"/>	date						
³ Si oui, les risques miniers pris en considération sont liés à :									
mouvement de terrain <input type="checkbox"/>	autres								
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM	⁴ oui	<input type="checkbox"/>	non	<input checked="" type="checkbox"/>					
⁴ Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés									
oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>								

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR T prescrit et non encore approuvé	⁵ oui	<input type="checkbox"/>	non	<input checked="" type="checkbox"/>
⁵ Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à :				
effet toxique <input type="checkbox"/>	effet thermique <input type="checkbox"/>	effet de surpression		
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input checked="" type="checkbox"/>
> L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input checked="" type="checkbox"/>
> L'immeuble est situé en zone de prescription	⁶ oui	<input type="checkbox"/>	non	<input checked="" type="checkbox"/>
⁶ Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés				
oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>			
⁶ Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location.				
oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>			

Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire

> L'immeuble se situe dans une commune de sismicité classée en
zone 1 zone 2 zone 3 zone 4 zone 5
très faible faible modérée moyenne forte

Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

> L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon classée en niveau 3 oui non

Information relative à la pollution de sols

> Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS) oui non

Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe N/M/T*

* catastrophe naturelle minière ou technologique

> L'information est mentionnée dans l'acte de vente oui non

Documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

Copie du zonage réglementaire du PPRI Seine approuvé en date du 09 janvier 2004
Copie du périmètre des zones de risques carrières approuvé en date du 07/08/1985

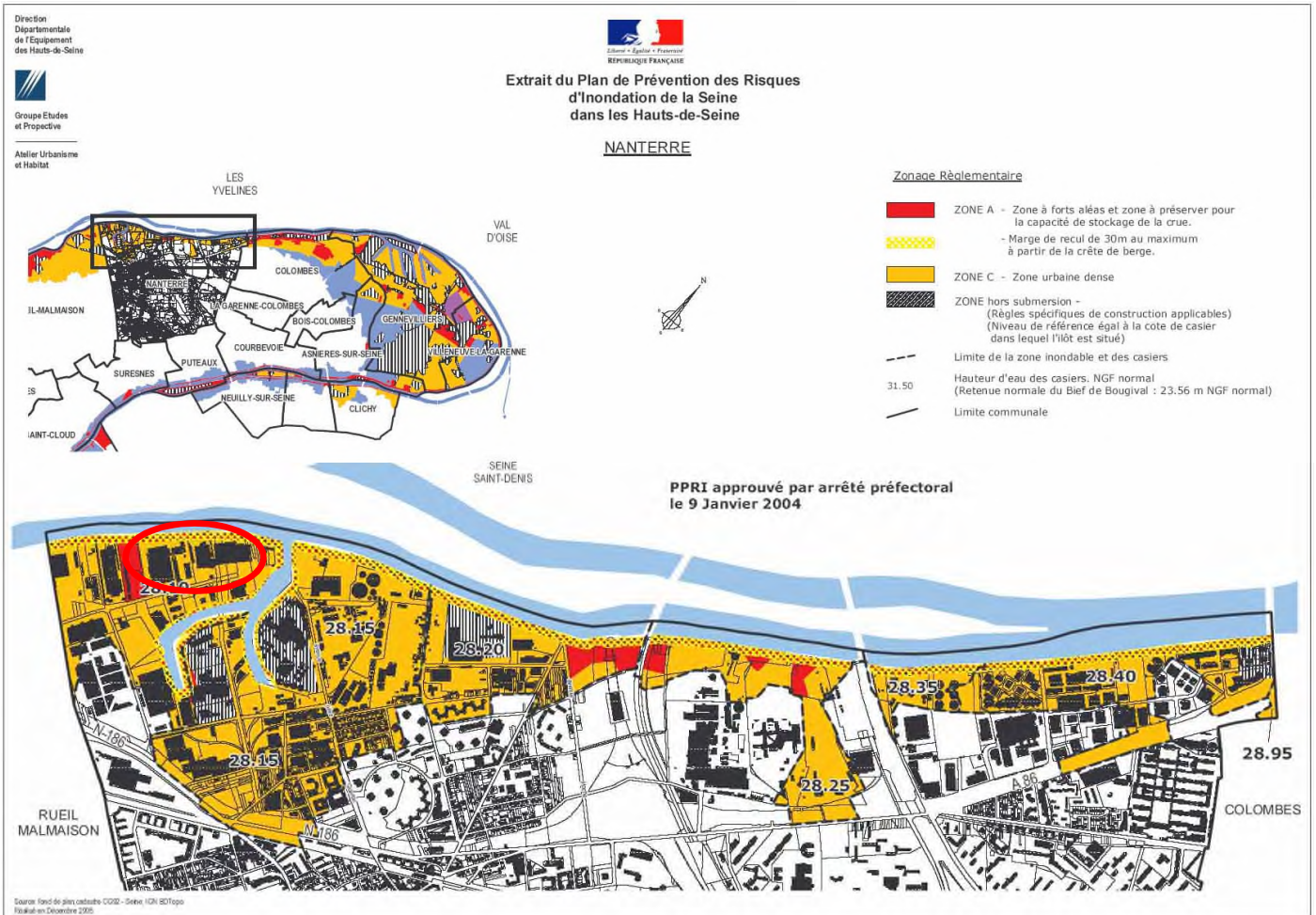
vendeur / bailleur

date / lieu

acquéreur / locataire

15/06/2020

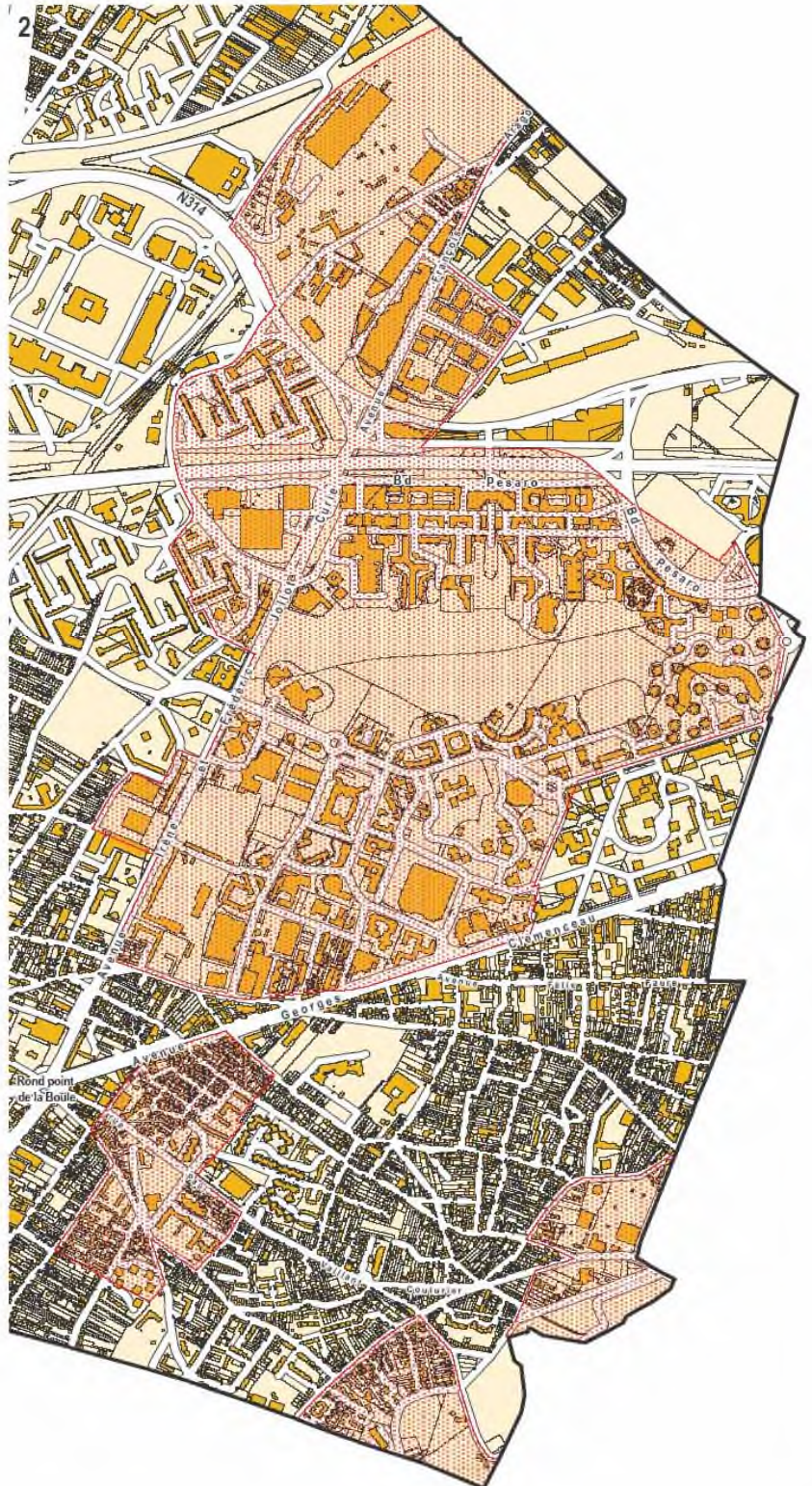
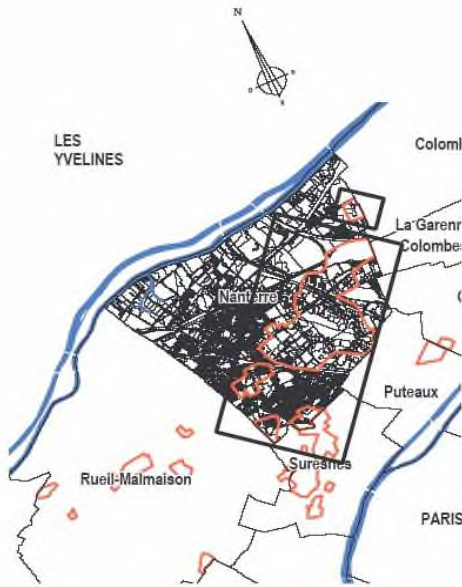
LOCALISATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DES RISQUES DEFINIS PAR LES DOCUMENTS REGLEMENTAIRES






Arrêté Préfectoral lié aux anciennes carrières ayant valeur de Plan de Prévention du Risque

NANTERRE



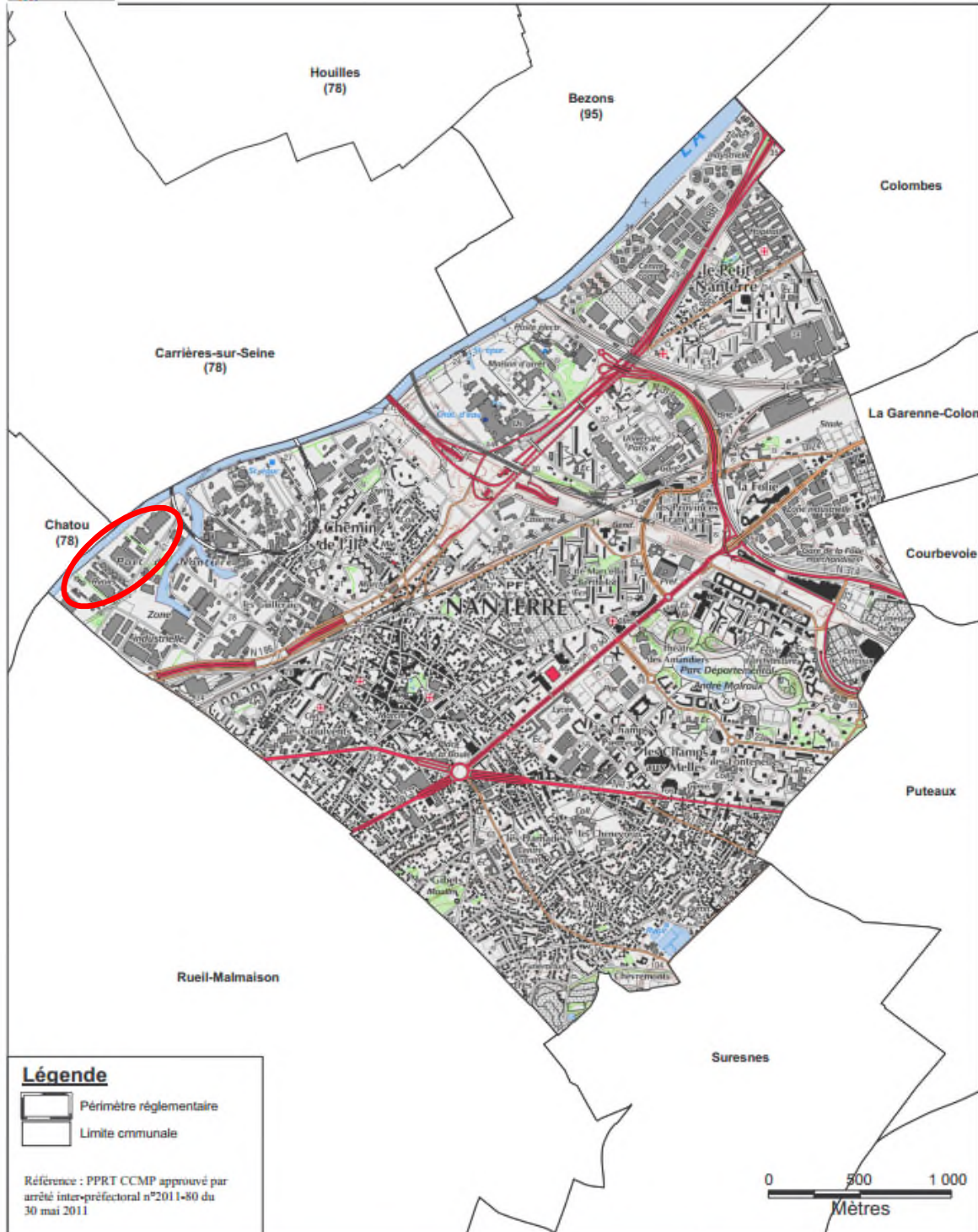
 Périmètre délimité par arrêté préfectoral
du 7 Août 1985 pris en application de
l'ancien article R 111-3 du code de l'urbanisme
valant Plan de Prévention du Risque Carrière

 Limite communale



Direction régionale
et interdépartementale
de l'équipement
et de l'aménagement
Ile de France
Date de mise à jour : 2011

Périmètre réglementaire du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) du dépôt pétrolier CCMP



Légende

- Périmètre réglementaire
- Limite communale

Référence : PPRT CCMP approuvé par arrêté inter-préfectoral n°2011-80 du 30 mai 2011

Fond de plan : STIIC (2009)
BD TOPO - © IGN 2010
Scan 25 - © IGN 2010

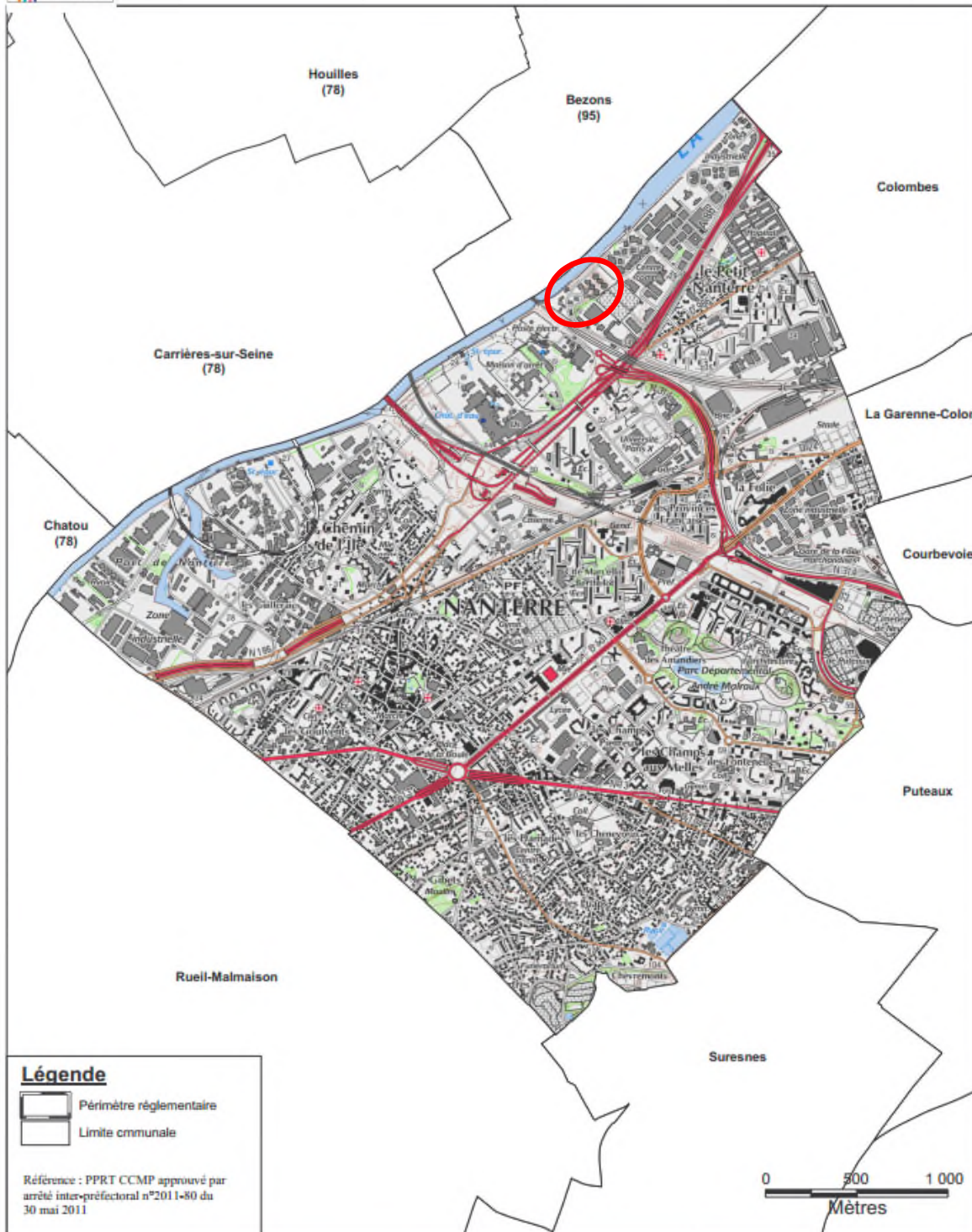
NANTERRE

Echelle : 1 / 20 000



Direction régionale
et départementale
de l'équipement
et de l'aménagement
Ile-de-France
Autorité régionale de l'énergie et de l'eau

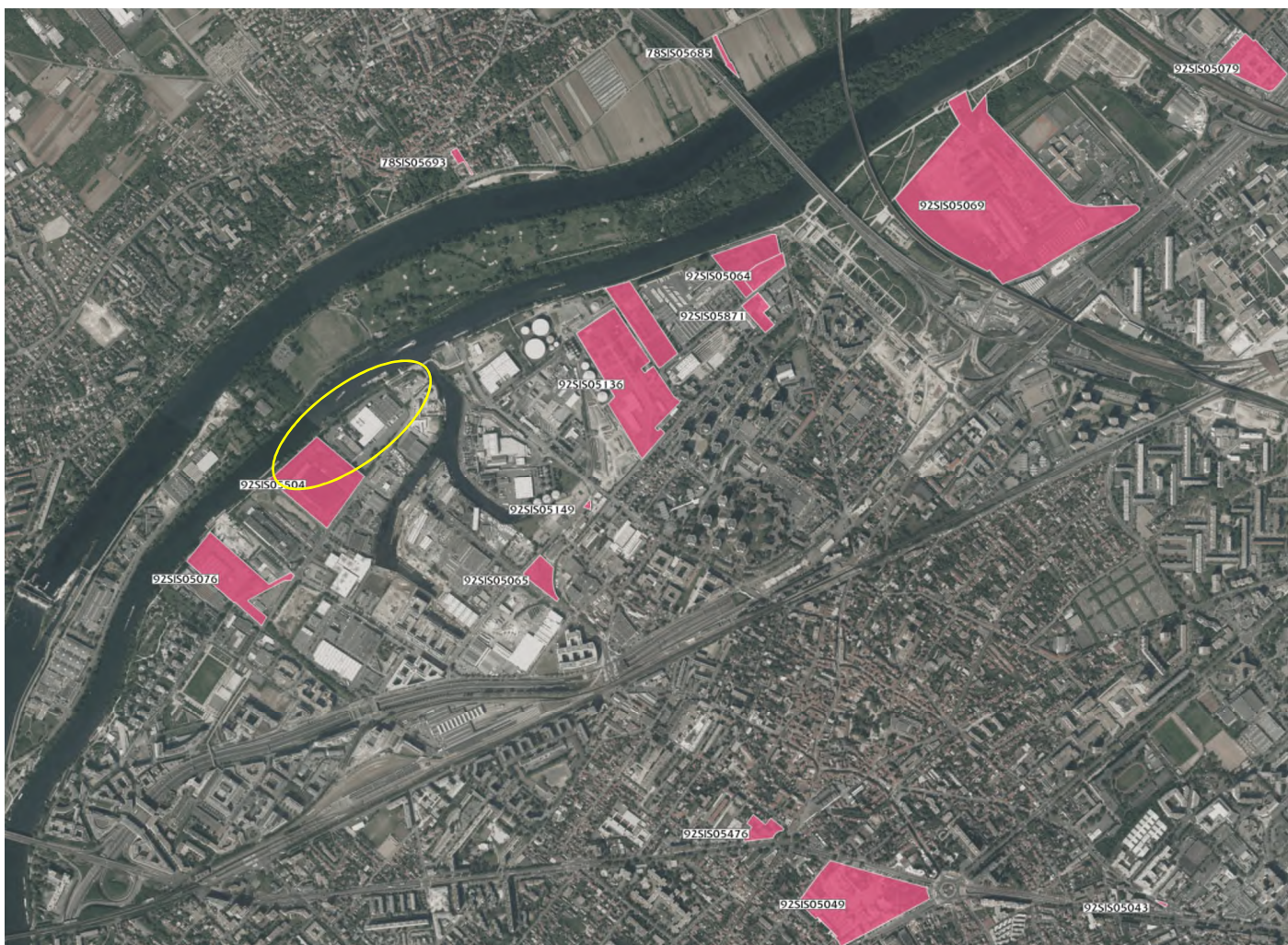
Périmètre réglementaire du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) du dépôt pétrolier CCMP



Fond de plan : STIC (2009)
BD TOPO - © IGN 2010
Scan 25 - © IGN 2010

NANTERRE

Echelle : 1 / 20 000



Secteurs d'Information sur les Sols (SIS)

ARRETES DE CATASTROPHE NATURELLE OBTENUS PAR LA COMMUNE DEPUIS 1982

Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
92PREF19990046	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

Inondations et coulées de boue : 4

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
92PREF19840002	05/07/1983	05/07/1983	16/07/1984	10/08/1984
92PREF19920020	31/05/1992	01/06/1992	24/12/1992	16/01/1993
92PREF19970016	05/08/1997	06/08/1997	17/12/1997	30/12/1997
92PREF20180008	15/01/2018	05/02/2018	14/02/2018	15/02/2018

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
92PREF20080016	01/07/2003	30/09/2003	07/08/2008	13/08/2008

DOCUMENT D'INFORMATION SUR LES SINISTRES CATASTROPHES NATURELLES INDEMNISES

Déclaration de sinistres indemnisés en application des articles L 125-5 et R125-6 du Code de l'environnement

Adresse de l'immeuble :

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

Cochez les cases **OUI** ou **NON** si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Inondations et coulées de boue : 4

Code national CATNAT	Arrêté du	Cochez les cases Oui ou Non si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements	
92PREF19840002	16/07/1984	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
92PREF19920020	24/12/1992	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
92PREF19970016	17/12/1997	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
92PREF20180008	14/02/2018	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non

Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain : 1

Code national CATNAT	Arrêté du	Cochez les cases Oui ou Non si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements	
92PREF19990046	29/12/1999	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols : 1

Code national CATNAT	Arrêté du	Cochez les cases Oui ou Non si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements	
92PREF20080016	07/08/2008	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non

Etabli le :

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Nom et visa du vendeur ou du bailleur

Visa de l'acquéreur ou du locataire